Les Ecrins
Parc National

Bilan d'activités 2005, 2006 et 2007

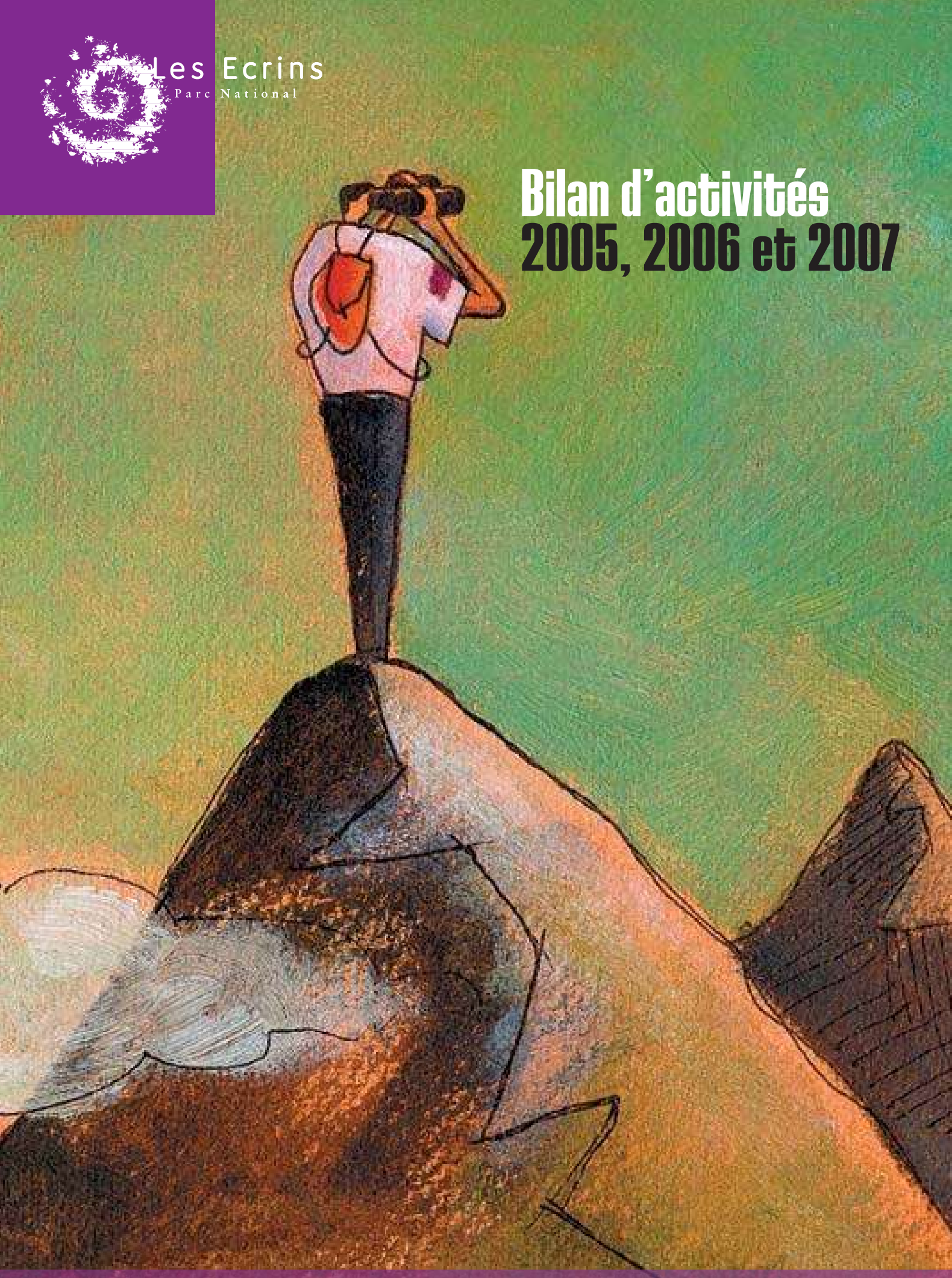

Mai 2008

Connaître et protéger

les patrimoines naturels et culturels du massif des Écrins

Evaluer l'impact des phénomènes extérieurs sur le territoire

Les changements climatiques, les mutations d'usages interviennent sur le fonctionnement des milieux naturels des vallées et les activités du massif des Écrins. Un Parc national s'inscrit dans la durée et se doit d'être à l'écoute de ces variations : les observer suivant des méthodes reconnues pour les comprendre, voire les anticiper. Plusieurs mesures et analyses sont réalisées dans cette perspective : suivis de l'évolution des glaciers, des écosystèmes de la réserve intégrale et du parc national, des activités économiques et notamment touristiques et des pollutions aquatiques.

Mesurer l'évolution des milieux pour définir des préconisations de gestion

Comprendre, connaître les mécanismes qui agencent milieux, espèces et activités humaines mais aussi pouvoir restituer et utiliser ces connaissances permet parfois d'orienter les modes de gestion. Cela nécessite une structuration des données pour un recueil et une restitution adaptés aux demandes. La cartographie des habitats et leurs évolutions sont développées.

Définir les conditions de préservation des espèces

La connaissance du territoire, des espèces présentes et des phénomènes qui s'y déroulent nécessite une veille permanente. Le patrimoine des Écrins constitue un patrimoine commun, inestimable et fragile. La responsabilité du Parc s'étend à toutes les espèces, parfois discrètes ou méconnues, communes, emblématiques, remarquables ou rares. Les évolutions naturelles ou liées aux activités humaines induisent des changements de comportements. En plus des suivis plus ciblés sur certaines espèces et une veille permanente du territoire, le Parc tente de comprendre et de faire partager les expériences sur des phénomènes parfois nouveaux : pullulations ou arrivées d'espèces, développement de certaines maladies, pollutions etc.

Mettre à disposition les éléments caractérisant la mémoire du territoire

Si le Parc national a 35 ans, le massif des Écrins en a plus de 60 millions. La diversité des roches constitue un patrimoine géologique tout aussi fragile. Les occupations humaines se sont succédées et ont façonné le territoire. Connaître les racines est aussi un élément permettant de comprendre le présent et d'envisager l'avenir. Depuis 2005, le Parc appuie les recherches archéologiques, inventorie les éléments remarquables de la géologie et recueille (encore trop partiellement) un patrimoine, peut être le plus vulnérable, les mémoires, gestes et savoir-faire.

Réserve intégrale du Lauvitel, espace de référence sur le long terme

Créée en 1995, la réserve intégrale du Lauvitel permet de suivre sur 689 ha, l'évolution naturelle des écosystèmes. Le territoire est exclusivement réservé aux suivis scientifiques et ont nécessité l'accès en moyenne de journées 35 journées/hommes par an sur les trois dernières années. Le dispositif de suivi a été renforcé avec notamment la mise en place d'un référentiel géographique, l'installation d'une échelle de lecture du niveau de l'eau du lac, d'une sonde nivologique et des suivis avifaune rhopalocère, chiroptère et forestier. En 2006, un bilan des 10 années de suivis a été présentés aux habitants et un plan de gestion rédigé et validé par le Conseil scientifique et approuvé par le Conseil d'administration.

Lac du Lauvitel

Joubarbe à toile d'araignée

Lagopède alpin

Des randonneurs satisfaits et fidèles

1991, 1996, 2001 et 2006, tous les 5 ans, les visiteurs estivaux du parc national des Écrins sont comptés, questionnés, écoutés. En 2006, l'enquête menée du 15 juin au 15 septembre a montré une nette satisfaction et une fidélité des randonneurs. A cet aspect est associé un léger vieillissement des personnes et une baisse globale de la fréquentation de 8 % environ. Cette tendance à la baisse est observée sur l'ensemble des massifs ▶

montagneux français. Un rapport de synthèse, est édité au printemps et met en valeur les spécificités de chaque secteur et de chaque vallée. Au cours de l'été 2007, aucune évolution significative de la fréquentation n'a été observée.
En hiver, alors qu'un calme naturel semble s'installer, les activités hivernales sont significatives voire plus importantes. Des territoires délaissés en période estivale sont alors parcourus et les densités de fréquentation sont parfois spectaculaires. Les conséquences de ces activités sur la faune doivent être évaluées.
Pour répondre à ces interrogations une méthode et un suivi sont testés en 2006 et 2007.

Sentier des crevasses

Sonneurs et footballeurs

La plaine du Roc à Embrun est concernée pour la construction d'un stade, et par une population de Crapauds sonneurs à ventre jaune comme milieu de vie. Cette espèce de crapauds, Bombina variegata, protégée aux niveaux européen et national est ici l'une des plus importante de France. En 2005 et 2006, après des inventaires précis des individus présents sur le site, des mares expérimentales artificielles et de substitution ont été créées. En 2007, l'opération est encourageante. Les mares artificielles semblent constituer une alternative ponctuelle à la dégradation du milieu de vie du crapaud.

De l'inventaire au suivi

Après la phase nécessaire d'inventaires, les besoins de connaissances des espèces et milieux s'orientent vers des suivis plus ciblés et plus pointus. La pertinence des grands dénombrements de quelques espèces telles que chamois ou aigles royaux est une vraie question. Ces méthodes de suivis mises en place depuis l'origine sont peut-être à adapter : que veut-on réellement savoir ?
En 2005 et 2006, des dénombrements de Lagopèdes alpins sur les unités naturelles de la Haute Romanche et du plateau d'Emparis et Ferrand mobilisent le personnel du Parc pendant plus de six jours. Cette opération d'envergure a été réalisée dans le cadre du programme de l'Observatoire des galliformes de montagne et sert de base à un suivi plus ciblé des populations de perdrix des neige.

La Lavine

Des données pour quoi faire ?

250 000 données, 350 espèces de vertébrés, 30 000 données sur les invertébrés recueillies et classées. Ces trois dernières années ont été surtout consacrées à la structuration de ces informations pour qu'elles soient utilisables pour une meilleure gestion du territoire. Définition des protocoles, qualités et structuration des données et leurs mises à disposition sont les enjeux principaux de ces trois dernières années et des années à venir. En 2007, les connaissances sur la faune, la flore et les milieux du Parc sont des outils au service du territoire.

Le Parc comme territoire de recherches

L'espace parc est un territoire d'accueil pour la recherche scientifique. Des travaux sont réalisés avec différentes structures de recherche. Le Parc national des Écrins travaille en partenariat avec le Conservatoire botanique national alpin et la Station alpine du Lautaret ses proches voisins. De plus, il collabore avec le LECA sur la biodiversité des habitats (programme «Diversitalp »), l'IMEP sur la diversité des paysages, l'IGA sur les aspects touristiques et la géomorphologie, le LGGE et le CEMAGREF sur le suivi de l'évolution des glaciers et le Centre Camille Jullian sur les recherches archéologiques du massif. Le Parc a été retenu comme « zone atelier » labellisée CNRS sur le site du Lautaret pour suivre les évolutions des habitats par rapport aux changements des usages et du climat.

Roche percée de la Muzelle

L'eau, dans tous ses états

Les évolutions des glaciers reflètent les évolutions climatiques. Les protocoles de mesures sont calés pour un suivi sur le long terme. Depuis 2002, le bilan de masse du glacier Blanc est négatif. Les positions des fronts des glaciers, plus spectaculaires, sont toutes en recul : 72 m pour le glacier de la Pilatte au cours des trois dernières années et plus de 300 m pour le glacier Blanc pour les 15 dernières années.
Un suivi des lacs d'altitude est mis en place en collaboration avec la Fédération de pêche des Hautes-Alpes à la Muzelle, Plan Vianney, Pétarel et les Pisses : pose et dépose de thermomètres enregistreurs, prélèvements de zooplancton et d'écailles.
En 2005, le dispositif de suivi de la qualité de l'eau est mis en place pour 3 ans. 8 torrents du cœur du Parc sont analysés afin d'évaluer les impacts possibles de certaines activités présentes dans le Parc telles que les refuges ou le pastoralisme. 2008 sera l'année du bilan.

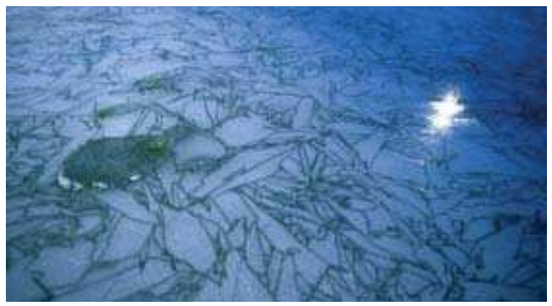

Entre roches et terres

L'inventaire des sites géologiques du massif se termine par la structuration des informations qui permettra une consultation et une transmission des données suivant des standards nationaux. Le Parc national accompagne la DIREN PACA avec cette expérience pour généraliser cet inventaire à toute la région. Ce sont plus de 200 sites qui ont été décrits et évalués lors d'un travail collectif regroupant associations, chercheurs, géologues de renom coordonnés par le Parc.

Accueillir et partager

la découverte des patrimoines du massif des Écrins

Construire un fonds de témoignages

Dans la diversité des patrimoines et de leurs approches, le recueil des représentations, interprétations, expressions de perceptions constitue une approche complémentaire des inventaires. Ces témoignages sensibles et subjectifs apportent leur propre clé au recueil des données objectives naturalistes. D'importants efforts d'indexation et de mise en partage sont réalisés depuis 2005 pour les fonds photographiques, iconographiques, sonores et filmiques.

Maison du Parc de Bourg d'Oisans

Partager les connaissances

La diffusion et le partage des connaissances sont un enjeu majeur en particulier vis à vis des habitants et acteurs du territoire. Cette transmission prend les formes les plus variées depuis les soirées d'échanges dans les vallées jusqu'au site internet. Les autres supports de communication sont les éditions avec les collections éditoriales nationales éditées et diffusées par des professionnels, le journal du Parc et une fois par an un cahier thématique adressé aux 17 000 foyers des habitants de la zone d'adhésion optimale.

On ajoutera l'important développement des montages powerpoint pour les travaux avec les partenaires publics et privés et enfin tous les outils du partage des connaissances élaborés et proposés dans le réseau de nos dispositifs d'accueil.

Organiser la découverte à partir des villages

A travers son dispositif d'accueil d'une quinzaine de maisons du Parc et de centres d'accueil temporaires, le Parc national des Écrins structure l'accueil et l'information des publics et leur mise en relation avec les patrimoines dans l'exigence de conservation qui est la sienne. Un important programme de rénovation et de requalification est engagé.

Par ailleurs les schémas de signalétique routière, patrimoniale, pédestre favorisent cette structuration et une forme de gestion de la fréquentation. Ces dispositifs renforcent l'identité de ce territoire, sa lisibilité et la forte complémentarité de la zone d'adhésion et du cœur du Parc en matière d'accueil, d'information et d'approche des territoires et de leurs ressources. Des initiatives et des expérimentations sont par ailleurs engagées pour renforcer l'accueil à partir des villages notamment par la mise en place d'offres de navettes et de programmes d'accompagnements par les professionnels de la montagne.

Sensibiliser au respect du milieu montagnard

La conservation dans le long terme passe par la sensibilisation. Le Parc national des Écrins est engagé dans un programme volontariste en matière de pédagogie et de sensibilisation. Il a établi, par-delà les partenariats avec l'éducation à l'environnement, des principes de coopération dans le domaine de l'éducation, principes qui s'appuient sur quelques priorités simples et de bon sens : le travail autour de projets à l'année permettant approfondissement, mise en forme et partage. La priorité est aux scolaires locaux qui seront les acteurs de demain sur le territoire, l'échange des expériences par une aide spécifique à la mise en forme des résultats de chaque projet pédagogique. Ces modalités ont été élaborées avec l'éducation nationale et les réseaux d'acteurs, elles font par ailleurs largement appel aux agents de terrain d'une part, aux professionnels de la montagne d'autre part. Un suivi permanent et une évaluation annuelle sont mis en place.

Echanger avec les habitants

C'est d'abord vivre dans la vallée. La proximité des agents de terrain participe à une vraie reconnaissance du Parc dans les domaines de compétence qui sont les siens.

Mais la bonne gestion des patrimoines passe aussi par l'échange et par l'implication des habitants et socio-professionnels dans l'accueil et l'information des visiteurs. Les rencontres dans les vallées autour de sujets porteurs d'échanges et de débats contribuent à cette connaissance des patrimoines et leurs enjeux et à une reconnaissance mutuelle. Le journal du Parc « l'Écho des Écrins » avec ses deux sorties par an et les numéros spéciaux thématiques et du programme d'accueil renforcent cette culture commune et le projet de territoire qui se met en place progressivement.

Accueillir et partager

« Territoires Écrins », des thèmes en cahiers

■ *Les trente années d'expériences et de vécus de terrain, les programmes d'inventaire et de suivi et les partenariats très divers engagés avec les acteurs du territoire ont conduit à la mise en place de ces cahiers thématiques. Ils prolongent les nombreuses fiches techniques déjà élaborées pour l'information des professionnels et usagers de l'espace et s'attachent à restituer un état des connaissances sur un thème important pour le territoire qui peut être naturaliste, culturel, paysager et parfois les trois à la fois.*

■ *Il est conçu pour un lectorat prioritaire : l'habitant « du territoire Écrins » et diffusé gracieusement comme l'Echo des Écrins. Cette initiative a reçu un excellent accueil à travers ses deux premiers numéros ayant trait « aux glaciers » en 2005 et aux « galliformes de montagne » en 2006. Ces cahiers écrits et élaborés par les agents du Parc ouvrent leurs pages aux témoignages de nombreux partenaires sur chaque sujet.*

Pour une découverte respectueuse de la montagne en hiver

■ *Le Parc national des Écrins avec les principaux partenaires des usagers de la montagne a engagé depuis 2005 une importante campagne de sensibilisation au respect de « l'hiver et de ses hôtes ». Ainsi, le paysage hivernal et la faune au prise avec ces rudes conditions font l'objet de recommandations dans les pratiques sportives comme dans les activités de découvertes. Affiches, dépliants, diaporamas, panneaux d'informations sur sites, expositions sont élaborés et sont largement utilisés par tous les acteurs concernés.*

■ *Les offres alternatives sont l'occasion de sensibiliser le monde du ski alpin et d'ouvrir les stations de ski à une approche diversifiée des territoires de montagne et à leur respect. Au cours de l'hiver 2007/2008, deux lieux expérimentaux à Champoléon et au Casset du Monêtier ont développé ces offres alternatives avec l'appui de tous les acteurs locaux et du soutien du programme Leader +, du Queyras, des Écrins et du Comité d'expansion Gapençais, Buëch, Dévoluy.*

Les Maisons du Parc, une préparation à la découverte

Le Parc national des Écrins est engagé dans un important programme de requalification des Maisons du Parc. Véritable dispositif d'information des publics, chaque Maison du Parc est à la fois le siège de l'équipe du secteur et une vitrine du Parc et de la vallée. Après Châteauroux en Embrunais, c'est la Maison du Parc de Bourg d'Oisans qui a fait l'objet d'un programme de rénovation, d'extension et de structuration d'un aménagement d'accueil du public adapté. Elaborations d'équipements scénographiques résolument modernes, interactifs et actualisables ont présidé à cet important programme salué par tous les partenaires locaux. Des programmes équivalents sont engagés dans les secteurs du Valgaudemar et de la Vallouise.

Découvrir et comprendre le petit patrimoine

Navette

Trois communautés de communes (Briançonnais, Pays des Écrins et Embrunais) ont apporté leur contribution à la mise en place d'un programme de signalétique patrimoniale. Au total une centaine de lutrins racontent les principaux éléments du patrimoine vernaculaire. Fours, canaux, chapelles, oratoires, murets, cadrans solaires, sentiers pavés et autres micro paysages remarquables sont désormais mis en avant et expliqués. Le programme du Champsaur est en cours. Identité du territoire et lisibilité des patrimoines se construisent à travers ces coopérations de proximité.

Une collection de guides de découverte

■ *Le Parc national des Écrins a proposé à un éditeur/diffuseur national le lancement d'une collection de guides de découverte des patrimoines naturels originaux ayant pour entrée systématique les milieux naturels et les paysages. Le succès des livres « fleurs des Alpes » et « Arbres, arbustes, arbrisseaux de montagne » nous invite à poursuivre une collection fondée sur une écriture et une élaboration collectives (40 rédacteurs et photographes) véritable dynamique de la connaissance et du partage de tous les personnels du Parc, tous métiers confondus.*

■ *Le guide des insectes et autres petites bêtes est en cours de réalisation pour une édition 2009.*

Pour les enfants d'ici et d'ailleurs, «La montagne c'est quoi ?»

■ *Avec l'appui des deux enseignants et de quelques heures de mise à disposition, « les règles du jeu » entre écoles primaires, collèges, lycées et classes de découverte ont été conçues, précisées et diffusées pour une meilleure planification. La proposition consiste à privilégier les projets pédagogiques sur l'année associant plusieurs informateurs et représentants de la montagne et ses ressources et à accompagner la mise en forme des travaux pédagogiques et leur partage. Chaque année se sont quelques 3 000 scolaires locaux et 7 000 jeunes en classes de découverte qui participent à cette approche des patrimoines et des enjeux environnementaux. Plusieurs cahiers pédagogiques favorisent les travaux de préparation et les ateliers d'extérieur.*

■ *Le dernier : « La montagne, c'est quoi ? » associe livret du maître et cahier de l'élève et propose de nombreuses pistes de travaux pédagogiques et des approches originales et pédagogiques des patrimoines alpins.*

1ères rencontres de l'images de montagne

450 personnes au cours des 4 séances de projection proposées en juin 2007 : réunis en Oisans, une vingtaine de réalisateurs français et étrangers ont présenté leurs diaporamas et multivisions. Un succès qui a incité le Parc national des Écrins à poursuivre. Ces rencontres se veulent un moment fort d'échange et de convivialité autour d'une passion, la photographie, et d'un autre attachement profond, la montagne.

Participer et agir en faveur d'un développement durable basé sur la valorisation des patrimoines

Prendre en compte les patrimoines dans les projets

Les patrimoines du Parc national des Écrins constituent une richesse commune. La conservation de ces atouts écologiques et économiques est de la responsabilité de chacun. Les projets territoriaux et documents de planification doivent prendre en compte ces patrimoines. Le Parc met donc à disposition ses connaissances. C'est le cas notamment dans les documents d'objectifs Natura 2000, les contrats de Pays, les documents d'urbanisme, programmes d'aménagements forestiers, etc...

Réduire les sources de dégradation des patrimoines

Générations et activités se sont succédées sur le massif des Écrins laissant sur place les traces de passage, d'habitations et d'exploitations. Cet héritage est porteur de valeurs, parfois aussi de cicatrices. Requalifier les sites en éliminant les installations obsolètes est une priorité : nettoyage des abords de refuges, installations industrielles passées, appareils de mesures obsolètes, etc. Mais au delà des opérations de nettoyage, la limitation de la production de déchets et de polluants en amont reste la plus efficace.

Développer des productions et des pratiques en lien avec le caractère du massif

Le territoire des Écrins classé en Parc national est synonyme de qualité. Ce classement peut être atout pour le développement des activités touristiques et artisanales. Avec les organismes socioprofessionnels représentants l'ensemble des entreprises du bâtiment, le Parc initie et développe des formations spécifiques autour de chantiers démonstratifs. Il s'agit de gérer et transmettre le patrimoine architectural exceptionnel qui forme le cadre de vie du territoire. Fours lavoirs, chapelles, autant d'opportunités pour partager et valoriser un patrimoine de qualité qui deviendra demain une ressource dans la construction d'une offre d'accueil et de découverte spécifique.

Une herbe très convoitée

Après cinq années de déficit en précipitations, que ce soit en neige ou en eau, des pressions de pâturage qui stagnent ou qui augmentent, les inquiétudes augmentent sur l'avenir de la qualité fourragère des alpages. Des tournées de fins d'estive sont organisées en 2006 et 2007 et un « observatoire des alpages » est mis en place en 2007 pour suivre les évolutions à partir d'une grille de consommation de la ressource en herbe. Des pressions de pâturage trop importantes sont constatées sur de nombreux alpages.

Gîte de Brudour

Sentier du Saut de Loire

Aménager les vallées et les sites avec les principes du développement durable

L'accessibilité et la découverte des patrimoines naturels et culturels sont des priorités. Ces aménagements raisonnés intègrent dans leur réalisation les notions de réversibilité, la mise en valeur de la nature et de l'identité des sites. Ces principes sont appliqués à l'aménagement des portes d'entrée, cabanes pastorales, refuges, aménagements de villages ou hameaux.

Alpages et patrimoines, des ressources à partager

Dès l'origine, le Parc a eu pour objectif constant de préserver les pratiques et des usages agricoles traditionnels, garant du maintien et de la transmission d'un patrimoine exceptionnel. Le Parc met en œuvre toute une panoplie de mesures en partenariat avec les Régions et l'Etat et les organismes socioprofessionnels compétents. MAE, CTE et CAD sont les outils mis en place pour assurer la préservation d'espèces sensibles

comme les galliformes, la reine des Alpes ou des tritons avec des reports de pâturage ou des mises en défens. Les contrats d'entretien de l'espace montagnard, propres au Parc, participent à cette dynamique. Le bilan de ces années d'expérience montre avant tout l'efficacité du principe de gestion des milieux et des espèces. Pour en rendre compte, 10 fiches techniques de « Gestion des alpages du Parc national des Écrins » ont été rédigées, éditées et diffusées avec le CERPAM en 2006.

Sentiers, vitrines du Parc

Chaque année, 530 km de sentiers du cœur du parc ou proches sont entretenus par l'Etablissement public. A ceux ci s'ajoutent une centaine de passerelles et plus de 800 panneaux de signalétique pédestre. Pour le visiteur, le sentier est la première approche du territoire du parc national. A travers la qualité des ces itinéraires, c'est une certaine image du massif qu'il conservera. En ce sens, l'entretien de ces itinéraires est une priorité. Une vingtaine de saisonniers sont chaque année employés pour renforcer les équipes en place. La réalisation des ouvrages les plus importants est confiée à des entreprises extérieures. L'entretien et la rénovation des sentiers participent au transfert et à la conservation d'un ensemble de techniques traditionnelles.

Les trois dernières années ont été marquées par des évènements naturels de grandes ampleurs, (orages, coulées de boue, avalanches etc.) qui ont balayé de nombreux ouvrages. Une cinquantaine de passerelles ont ainsi du être reconstruites.

Sentier du Carrelet

Constructions d'altitude

Après avoir privilégié la restauration et la gestion du patrimoine bâti dans le cœur, le Parc développe depuis quelques années des initiatives pour accompagner l'évolution des modes de construction et de réhabilitation en y intégrant l'ensemble des problématiques liées au phénomène du réchauffement climatique. Ses modes de construction traditionnelle guident l'approche du Parc en terme d'aménagement de sites naturels : une « architecture de cueillette », avec le souci d'utiliser des matériaux issus du site en les transformant sur place participe à cette volonté d'économiser la planète aujourd'hui indispensable. Le Parc national des Écrins tend à devenir un laboratoire, un terrain privilégié d'expérimentation. Cette démarche se développe principalement dans les sites isolés, dans les projets de constructions ou de requalification des refuges et des cabanes d'alpages.

Un passé parfois un peu lourd...

Tant qu'il y aura des installations obsolètes, le Parc s'efforcera de mobiliser les partenaires et de nettoyer les traces d'activités anciennes.

En 2005, le nettoyage du Pas de l'Olan dans le Valgaudemar, initié par le CAF dans le cadre de la journée « Que la montagne est belle », a permis de faire disparaître les ruines de l'ancien refuge : 1,5 tonne de bois a été brûlée et 200 kg de ferraille évacués.

Après des années d'étude entreprises dans les années 1981 à 83, EDF abandonne l'idée d'un barrage hydroélectrique sur la haute Romanche à Villar d'Arène, laissant sur place équipements et aménagements. En 2006, à la suite de discussions engagées avec le Parc, EDF décide de remettre en état le site du Plan de l'Alpe. Blocs de bétons, ferrailles, et piézomètres disparaissent.

Expériences d'accueil « dans les Écrins »

Le programme « dans les Écrins » a pour objectif d'expérimenter des projets touristiques de qualité valorisant les richesses naturelles et culturelles du massif. Il reçoit pour cela l'aide du programme européen Leader +. Quatre champs d'actions composent les projets : la création et la mise en marche des produits et des prestations « nature et découverte dans les Écrins », l'aménagement d'hébergements, le traitement des abords des lieux d'accueil et de séjour, ainsi que l'équipement et l'aménagement intérieur des hébergements et des lieux d'accueil. Ce programme, dont le Parc national des Écrins est le chef de file, est entré dans sa phase ultime de réalisation des projets.

Le programme a permis de soutenir des actions initiées par des collectivités, des associations ou des privés. 51 projets ont été soutenus en 3 ans, 30 projets sont en 2008 accompagnés et 23 projets ont été réalisés.

Une évaluation du programme Leader + en 2007 a offert l'opportunité de s'interroger sur le rôle et la pertinence de la présence du Parc dans l'élaboration d'une politique touristique en partenariat avec les acteurs du territoire. Des questions qui pourront être réfléchies à l'occasion de l'écriture de la future Charte.

Ferme de Beauté - Châteauroux-les-Alpes

Cascade de Confolens

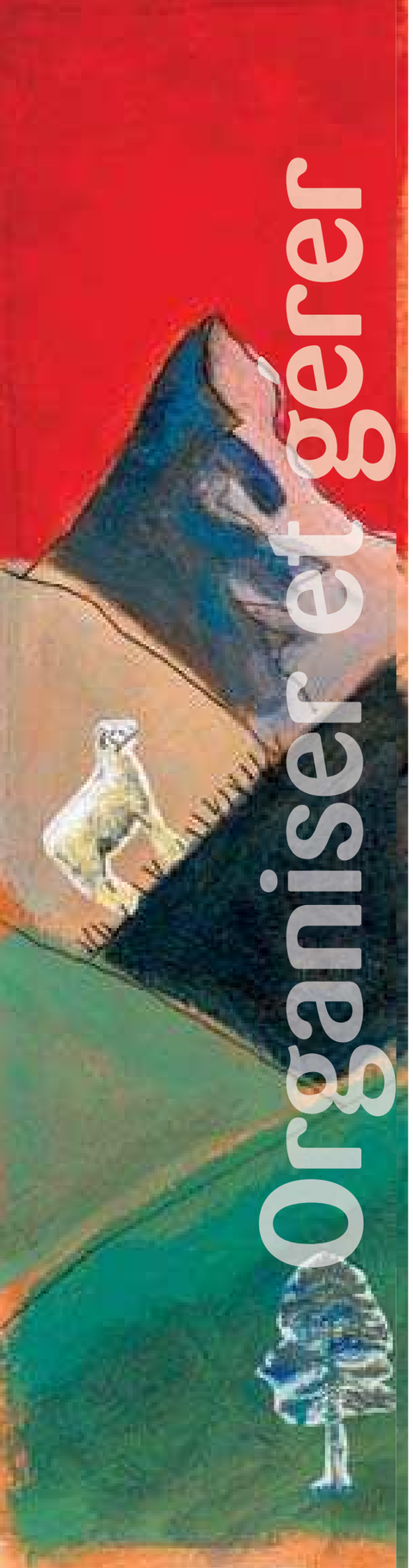

Organiser et gérer

pour conduire le projet du Parc, expression d'une ambition internationale

Le Parc dans une coopération inter-espaces protégés

Le Parc national des Écrins est un des maillons des espaces protégés français, alpins et européens. Au niveau international, le Parc est impliqué dans le Réseau alpin des espaces protégés et l'animation du jumelage avec les Parcs nationaux des Hohe Tauern (Autriche) et du Triglav (Slovénie). En France, le Parc participe aux actions des réseaux régionaux des espaces naturels, des parcs naturels régionaux et des réserves naturelles de France.

Le Périer

Faire respecter la réglementation

La définition de certaines règles et leur respect constitue l'un des outils de protection du patrimoine du Parc. Au cours des 3 dernières années, 54 agents commissionnés ont eu en charge d'informer, de sensibiliser et, le cas échéant, de sanctionner les publics en visite ou les habitants des vallées. Une quinzaine d'infractions ont fait l'objet chaque année d'une procédure de timbre amende ou de procès verbal. Circulation de chiens, survol, chasse ou circulations d'engins motorisés en milieu naturel sont les infractions les plus « fréquentes ».

Adapter les moyens

Le Parc national des Écrins est structuré en sept unités territoriales (Briançonnais, Vallouise, Embrunais, Champsaur, Valgaudemar, Valbonnais et Oisans) et en trois unités thématiques (scientifique, aménagement et accueil/communication) et d'un secrétariat général. Le programme d'aménagement 2005 – 2010 encadre et oriente les actions de l'Etablissement. Chaque année un rapport d'activités est rédigé et diffusé auprès du ministère et des partenaires. Les instances officielles, Conseil d'administration, Commission permanente et Conseil scientifique animent la vie politique et administrative du Parc. Chacune s'est ainsi réunit 2 à 3 fois chaque année. En 2007, les commissions spécialisées sont restructurées en trois groupes : les commissions « accueil – pédagogie – culture », « développement économique » et « patrimoines ».
Sur les trois dernières années, les effectifs en personnel sont stables avec 110 permanents et une quarantaine de saisonniers embauchés principalement dans les vallées du massif chaque été.

Evaluer pour évoluer

L'évaluation permet à la fois de rendre compte, d'affiner et de recadrer les programmes en fonction de l'efficacité des actions et des contextes. A la fin de l'année 2007, une évaluation à mi parcours du programme d'aménagement 2005 – 2010 se met en place.

Diplôme européen, une reconnaissance

Le diplôme européen, attribué au Parc national des Écrins depuis 1990, a été reconduit par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe pour la période 2005 – 2010. Une reconnaissance à l'échelle européenne de l'intérêt du patrimoine naturel des Écrins et de la qualité des actions menées. Les recommandations formulées sont concordantes avec les objectifs du programme d'aménagement.

Parcs nationaux de France, nouvel Etablissement public

Les trois dernières années ont été sans conteste marquées par l'essor de l'organe de coopération inter-parcs « Parcs nationaux de France » dont l'équipe de préfiguration a été portée jusqu'en 2006 par le Parc national des Écrins. Etablissement Public créé par la loi du 14 avril 2006, il a en charge l'animation des réflexions et les rencontres pour une mutualisation de certaines thématiques inter-parcs. Il est installé à Montpellier.

Nouvelle loi, nouveaux décrets

La nouvelle loi sur les Parcs nationaux a été votée le 14 avril 2006 et son décret d'application est daté du 28 juillet de la même année. Une nouvelle réglementation est mise en place avec notamment la modification des procédures d'autorisation pour les travaux situés dans le cœur du parc. Le Conseil scientifique doit désormais être saisi pour avis selon des modalités et des délais de consultation définis et votés par le Conseil d'administration.
En 2007, le Conseil scientifique a été consulté sur 22 dossiers de travaux. La révision de ces textes de lois implique en 2008, la réécriture avec enquête publique d'un nouveau décret (étape suivante) et la constitution d'une Charte à laquelle les communes pourront adhérer d'ici 2011.

Organiser et gérer

Nouveau vocabulaire

Avec la nouvelle loi, aux territoires des Parcs sont attribuées de nouvelles dénominations. La zone centrale devient un cœur ; la zone périphérique, est appelée, dans l'attente de la décision des communes d'adhérer ou non à la Charte, l'aire optimale d'adhésion.

Comptes et décomptes

Depuis 2002, le Parc national des Écrins a mis en place une comptabilité analytique systématique. Cet outil de gestion a permis d'optimiser la gestion des ressources et un suivi en continu des financements de l'Etat, des régions et départements. Pour les dépenses les « pilotes » sont responsables des actions et opérations qu'ils mettent en œuvre au sein des équipes de chaque unité ou secteur. Cet outil s'est affiné au cours des trois dernières années et permet de rendre compte à travers le Contrat d'objectifs, les rapports d'activités et contrats de plans.

Sécurité au travail

La protection de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que la prévention des risques professionnels, font l'objet d'une attention de plus en plus soutenue dans le quotidien des situations de travail. Au cours des trois dernières années des réflexions pour l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité ont mobilisé l'ensemble du personnel et tous les métiers.

Cette démarche a fait l'objet d'un « Document Unique » regroupant les résultats de l'évaluation de ces risques. Suite à cet inventaire, un plan d'action hygiène et sécurité est en phase de réalisation.

Transmettre les expériences, adapter les compétences

Pour adapter les compétences au service des missions, et transmettre les savoirs acquis en interne, la formation des personnels est primordiale. Au cours des trois dernières années une moyenne de 580 journées de formation ont été dispensées chaque année.

A mi-parcours du programme d'aménagement : où en est on ?

Le programme d'aménagement définit des objectifs à court, moyen et long termes qui se traduisent par des actions. Le travail d'évaluation porte sur l'ensemble des actions menées dans le cadre du programme d'aménagement, et de façon plus ciblée sur des thèmes d'investigations prioritaires. L'évaluation servira aussi et surtout de base aux réflexions pour l'élaboration de la future Charte.

Bilan des réalisations, côté finances

• Sur les trois années 2005, 2006 et 2007, les dépenses totales du Parc national des Écrins s'élèvent à près de 21,7 ME soit un budget annuel moyen de 7,2 ME environ.

• ¾ des dépenses sont consacrées à son fonctionnement, y compris salaires, et ¼ pour des actions d'investissement. Les dépenses d'investissement se répartissent pour 90% sur les axes 2, 3 et 4 et correspondent souvent à des prestations extérieures : le « faire faire ». Les actions de l'axe 1 sont essentiellement mises en œuvre sur le budget fonctionnement : le savoir faire.

• Les Maisons du Parc se situent au cœur de l'intervention du Parc national des Écrins sur la période considérée et leur réaménagement représente 27 % des dépenses d'investissement sur ces trois dernières années.

Parc National des Écrins - Domaine de Charance - 05000 GAP - www.les-ecrins-parc-national.fr

Crédit Photo et illustration : Robert CHEVALIER, Damien COMBRISSON, Marc CORAIL, Claude DAUTREY, François DESBORDES, Denis FIAT, Anne-Lise MACLE, Pierre MASCLAUX, Jean-Pierre NICOLLET, Raphaël NOTIN.

Mise en page : Régis FERRÉ - **Impression :** LOUIS JEAN *Imprimé sur papier PEFC*